

## Slovénie



## Les Izvrsiteljica



Population : 2 000 000 habitants environ  
Superficie : 20 000 Km<sup>2</sup>  
Capitale : Ljubljana  
Monnaie : tolar  
Langue officielle : slovène  
Système politique : République  
Adhésion à l'UE : 2004  
Adhésion à l'UIHJ : 2001



L'huissier de justice européen dans l'espace communautaire

## Présentation

*Qui sont les professionnels chargés de l'exécution des décisions de justice, de la signification des actes ou du recouvrement de créances ?*

Les *Izvrsteljica* sont chargés d'exécuter les décisions de justice et les actes ou titres en forme exécutoire. Ils partagent ce monopole avec les *executors* des tribunaux, désignés par le juge

*Quel est le statut de ces professionnels ?*

Depuis 1998, les *Izvrsteljica* sont des professionnels indépendants et libéraux, nommés par le ministre de la Justice. La profession et son accès sont strictement réglementés. Les *zvrsteljica* sont placés sous le contrôle des tribunaux. Les règles déontologiques, disciplinaires et professionnelles sont en cours d'élaboration.

*Comment sont-ils organisés ?*

Les *Izvrsteljica* sont organisés au sein de Chambre des *Izvrsteljica*.

Contact: :

<p><b>Chambre des <i>Izvrsteljica</i></b> Stegne 21 1102 Ljubljana République de Slovénie Tel : 00386 1 513 10 68 Fax : 00386 1 513 10 68</p>
---

*Comment accède t-on à la profession ?*

Le futur *Izvrsteljica* doit être titulaire d'un diplôme juridique et avoir le même niveau qu'un magistrat. Il doit accomplir un stage de formation et subir un examen. Une fois nommé, l'*Izvrsteljica* devra à nouveau subir un examen du même niveau tous les quatre ans. En cas d'échec à cet examen, il sera démis de ses fonctions.

## L'exécution des décisions de justice

*Qui est chargé d'exécuter les décisions de justice en Slovénie?*

Les *Izvršiteljica* ont qualité pour ramener à exécution les décisions de justice.

*Peut-on contacter directement un huissier de justice pour faire exécuter une décision de justice ?*

Les *Izvršiteljica* sont placés sous le contrôle du juge. Le tribunal distribue les dossiers aux différents *Izvršiteljica* territorialement compétents. Un créancier peut cependant indiquer au tribunal l'*Izvršiteljica* de son choix.

*L'huissier de justice peut-il exécuter sur l'ensemble du patrimoine du débiteur ?*

Les *zvršiteljica* ne peuvent réaliser que les exécutions sur

les biens meubles et les biens immeubles non enregistrés.

*L'huissier de justice est-il responsable de la conduite de l'exécution ?*

Les *zvršiteljica* dirigent l'exécution. Cependant, ils doivent rendre compte de leurs actions à la fois au créancier et au tribunal.

*L'huissier de justice peut-il obtenir des renseignements concernant le débiteur et son patrimoine ?*

Oui, mais uniquement avec le contrôle du juge.

*Qui paye l'intervention de l'huissier de justice ?*

C'est le débiteur qui règle les frais de l'intervention du *Izvršiteljica*.

## La signification des actes

*Les huissiers de justice peuvent-ils procéder à la signification des actes ?*

Les *zvršiteljica* peuvent réaliser des significations, à l'instar des juridictions.

*Comment est réalisée concrètement la signification d'un acte ?*

Les actes sont envoyés par la poste ou remis physiquement.

*Quelle est la valeur juridique d'une signification ?*

Il s'agit d'un document administratif.

*L'huissier de justice intervient-il dans le cadre du règlement (CE) n°1348/2000 du Conseil sur la signification et la notification des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale ?*

Non. Les entités requises sont les tribunaux de district.

## Le recouvrement de créances

*L'huissier de justice peut-il procéder au recouvrement de créances ?*

Non.

*Combien coûte le recouvrement de créances pour le créancier ?*

*Peut-on directement contacter un huissier de justice pour réaliser un recouvrement de créances ?*

## Les autres domaines d'intervention

*L'huissier de justice peut-il réaliser des ventes aux enchères ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il donner des conseils juridiques ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il effectuer des constats ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il accomplir d'autres activités ?*

Non.

*L'huissier de justice peut-il représenter les parties devant les juridictions ?*

Non.